

Paul GARDE

Université de Provence

SPÉCIFICITÉS DE L'ACCENTOLOGIE

L'accentologie est vraiment un domaine à part. D'abord, bien que l'*accent* (*stress*, *Betonung*, *udarenie*, etc.), en tant que phénomène linguistique, existe dans d'innombrables langues dans le monde, le terme d'*accentologie* n'est couramment employé que pour une petite partie de la famille indo-européenne : pour la langue-mère et pour les branches balte et slave. L'« accentologie germanique » n'est appelée ainsi que par des auteurs russes (par exemple Kacnel'son 1966), et personne ne parle jamais d'« accentologie romane », malgré tout l'intérêt que présente l'étude de l'accent dans une langue comme l'italien (cf. Garde 1968, 124–127). Même à propos du grec, dont l'accent a été abondamment étudié, le terme est peu employé.

Ensuite, même dans ces limites étroites, peu de linguistes sont intéressés par les problèmes d'accent, la majorité d'entre eux les ignorent. Pour beaucoup, selon le mot de Josip Hamm (1937), l'accentologie est un domaine « ésotérique ». Horace Lund (1963) remarque que le slaviste moyen, confronté à un débat accentologique, est souvent perdu et se demande : « What are they talking about ? ».

On doit ajouter que longtemps les accentologues se sont intéressés surtout aux problèmes historiques, tandis que la description synchronique de l'accent dans les langues et dialectes modernes a été conduite surtout d'un point de vue pratique, sans sérieuse réflexion théorique. Le lien entre diachronie et synchronie a été fait tardivement, dans d'autres domaines il avait été réalisé bien plus tôt.

Toutes ces particularités ont une raison d'être théorique. La spécificité de l'accent en général, par opposition à tous les autres traits phonologiques, et particulièrement la vraie signification de ce qu'on appelle « accent libre », ont été longtemps insuffisamment prises en compte par les linguistes.

La plupart des traits phonologiques, qu'ils soient segmentaux, comme la sonorité, la nasalité etc., ou prosodiques, comme la quantité et le ton,

ont une fonction *oppositionnelle*. Ce qui est pertinent, c'est leur présence ou leur absence en un point particulier de la chaîne parlée, et là seulement. Cette fonction est mise en évidence par la comparaison de paires minimales, comme :

- fr. *ami* / *habit* : nasalité ou non de la consonne médiane ;
- tch. *vína* « vins » / *vina* « faute » : longueur ou non de la voyelle initiale ;
- chin. *shíyán* « sel » / *shíyàn* « expérience » : ton montant / descendant de la seconde syllabe.

Dans tous ces cas, l'alternance concerne seulement un segment donné, et n'a aucune conséquence pour les autres phonèmes ou syllabes.

Mais l'accent a un tout autre comportement. Le couple :

R. *vína* « vins » / *viná* « faute »

ne peut-être défini par une opposition « accent ou non sur la première voyelle », puisque la suppression de l'accent sur celle-ci donnerait non pas *viná*, mais une forme **vina* sans aucun accent qui n'existe pas et qui est impossible. De même, si on ajoutait un accent sur le *a* final, on obtiendrait une forme inexistante **viná* avec deux accents. Donc, contrairement à leurs équivalents tchèques, les formes russes *vína* / *viná* ne sont pas une paire minimale au sens de la phonologie classique. Leur différence consiste non pas en un seul changement, mais en deux : l'accent est supprimé dans une syllabe et ajouté dans une autre. La question n'est pas de savoir s'il est là ou non, mais s'il est là ou ailleurs. La fonction de l'accent n'est pas *oppositionnelle*, elle est *contrastive* (cf. Martinet 1954). Elle consiste à créer un contraste entre différents segments (habituellement des syllabes) de chaque mot, l'un d'entre eux étant accentué, les autres non. Dans l'évolution historique les traits *oppositionnels se modifient*, l'accent *se déplace*.

Puisque le contraste fonctionne dans le cadre du mot, qui est une unité grammaticale, l'accent, contrairement aux autres traits phoniques, dépend de la segmentation grammaticale de l'énoncé. Cette relation est simple dans les langues à accent fixe, où la place de l'accent est liée directement aux limites du mot : accent initial, final, pénultième, etc.). Dans les langues à accent libre elle est plus complexe et encore plus forte, puisque la place de

l'accent y dépend aussi de la segmentation interne du mot en morphèmes : accent radical, suffixal, pré-suffixal etc.

Ces distinctions étant posées, on peut dire que la méthode historico-comparative s'est développée au XIX^e siècle, principalement dans le domaine indo-européen, en considérant essentiellement dans les systèmes phoniques des langues étudiées les traits segmentaux (oppositionnels), qu'elle s'est pliée assez facilement à l'étude des traits prosodiques oppositionnels (quantité et tons, ces derniers étant appelés « intonations » dans la slavistique traditionnelle), mais qu'elle a éprouvé quelque difficulté à prendre en compte les traits contrastifs, c'est-à-dire les faits d'accent proprement dits.

La méthode s'est développée à partir de la comparaison des langues indo-européennes anciennes. Il s'agissait avant tout de langues mortes attestées par des documents écrits. Dans certaines d'entre elles (latin, langues germaniques, celtiques, iraniennes) l'accent n'était pas noté, parce qu'il s'agissait d'un accent fixe ; dans d'autres (sanskrit, grec, vieux slave) il l'était, mais, aux époques anciennes qui intéressaient avant tout les chercheurs d'alors, il ne paraissait pas avoir exercé d'action sensible sur le reste du système phonique, si bien que ce dernier pouvait, semblait-il, être étudié en faisant abstraction des faits d'accent. C'est pourquoi, sauf de rares exceptions sur lesquelles nous reviendrons (loi de Verner), l'essentiel de la doctrine historico-comparative, telle qu'elle s'est fixée chez les pionniers de la première moitié du XIX^e siècle, puis chez les néo-grammairiens, ne fait aux phénomènes accentuels qu'une place très restreinte.

Plus précisément, on peut dire que cette méthode tend à la formulation de « lois phonétiques », indiquant que dans telle langue, tel lieu, telle époque, telle unité phonique dans tel environnement se transforme en telle autre ou disparaît (par « unité phonique » on peut entendre un trait ou un ensemble de traits, un phonème ou un ensemble de phonèmes, l'ensemble pouvant être vide). Exemple classique : une labio-vélaire sourde indo-européenne, placée devant voyelle antérieure, devient en grec (sauf éolien) une dentale : i.e. **k^wis* (cf. lat. *quis*) > gr. *tis* « qui » ; i.e. **penk^we* (cf. lat. *quinque*) > gr. *pente* « cinq » (cf. Lejeune 1947, 41–43).

Des traits prosodiques oppositionnels, comme la quantité, peuvent aussi facilement intervenir dans ces lois, par exemple : si une voyelle brève du

grec commun est placée devant une consonne suivie de /s/ en fin de mot, en attique la consonne disparaît et la voyelle s’allonge : gr. com. **pod̄s* > att. *pous* (= /po:s/) « pied ». Dans ces phénomènes dits d’ « allongement compensatoire » un segment (la consonne /d/) est remplacé par un trait prosodique : la longueur de la voyelle. Cas inverse : la quantité est remplacée par un trait segmental, exemple : les voyelles moyennes longues du latin deviennent en roman des voyelles moyennes fermées : lat. *ve:rum* > it. *véro* « vrai », lat. *amo:rem* < it. *amóre* « amour ».

Des exemples d’interaction entre ton et traits segmentaux ne sont pas rares non plus, bien qu’ils n’aient été découverts que plus tard. Passage d’un trait segmental à un trait tonal : dans l’évolution du chinois, les anciennes oppositions de sonorité ont été partiellement remplacées par des oppositions tonales (par exemple celle des tons haut et montant, cf. Rygaloff 1973, 28–29) ; dans celle de l’indo-européen, il est admis que les phonèmes laryngaux, attestés en hittite, ont été remplacés par des oppositions tonales, attestées en grec ancien et lituanien (cf. Vaillant 1936; 1950, 238–246). Changement inverse (d’un trait tonal à un trait segmental) : en slave de l’Est et de l’Ouest, passage d’un groupe initial slave commun **ar-* ou **al-* suivi de consonne à *ra-*, *la-* ou *ro-*, *lo-* selon qu’il est de ton montant ou descendant (les anciennes oppositions tonales étant dans certains cas attestées par la comparaison avec les langues baltes) : tch. *laň* « biche » (lit. *álnė*), mais *lod’* « barque » (lit. *aldijq*, acc.). (cf. Vaillant 1950, 158–160; Shevelov 1964, 392–393).

Mais les traits accentuels n’entrent pas aussi facilement dans ce genre de formule. On connaît bien des cas où la place de l’accent influe sur les traits segmentaux concernant les voyelles, ainsi dans le passage du latin aux langues romanes avec la diphtongaison de certaines voyelles accentuées et la non-diphtongaison de ces mêmes voyelles inaccentuées : latin *venire*, *venit* > it. *venire*, *viene* « venir, il vient » ; et dans les nombreuses langues modernes (anglais, russe, portugais etc.) où les syllabes inaccentuées ont un système vocalique différent, plus pauvre que celui des syllabes accentuées. Il est plus rare que l’accent puisse influencer sur le traitement des consonnes. Le cas classique est ici la « loi de Verner » (Verner 1875), selon laquelle les occlusives sourdes indo-européennes en position intervocalique donnent en germanique des sourdes aspirées ou des sonores selon qu’en indo-européen elles suivent la voyelle accentuée, ou la précédent.

En revanche on ne trouve jamais le cas inverse, celui où un trait segmental pourrait influencer sur la place de l'accent. On n'a jamais formulé de loi ayant la forme suivante : « Tout accent tombant sur telle voyelle est reporté sur la syllabe suivante (ou précédente) » (excepté s'il s'agit d'une voyelle en cours de disparition, comme les *jers* slaves, cf. discussion dans Shevelov 1964, 443–445).

Cela ne veut pas dire qu'aucune loi phonétique ne prévoit de déplacement d'accent, mais il s'agit de lois ayant une forme différente, concernant une modification globale du système accentuel, par exemple :

- fixation de l'accent par déplacement quand l'accent libre de l'indo-européen devient fixe sur l'initiale en celtique ou en latin préhistorique ; même phénomène dans le passage du slave commun au slave occidental, ou du balte commun au lette ;
- fixation sans déplacement lorsque l'accent libre du roman commun (conservé en italien, espagnol etc.) devient fixe sur la finale en français, sans s'être déplacé, mais simplement parce que toutes les voyelles placées après l'accent ont disparu ;
- « dé-fixation » de l'accent en latin tardif après la perte des oppositions de quantité, du fait de laquelle la place de l'accent dans les langues romanes devint « libre », c'est-à-dire conditionnée par les propriétés accentuelles des divers morphèmes (suffixes) ;
- limitation de la place de l'accent en grec ;
- déplacement systématique d'un accent fixe : de l'initiale à la pénultième ou l'antépénultième dans l'évolution préhistorique du latin, de l'initiale à la pénultième dans celle du polonais ;
- déplacement systématique d'un accent libre : recul d'une syllabe en štokavien, de deux syllabes en cas d'accent final en moyen-anglais.

Dans tous ces changements il ne s'agit que de remaniements du système accentuel dans son ensemble, jamais de déplacements d'accent d'une syllabe sur une autre dans des conditions particulières.

Bien entendu, la méthode fournissait aussi une solution pour les changements dont on ne pouvait rendre compte par des lois phonétiques. On les expliquait par l'« analogie », c'est-à-dire par un facteur grammatical : la simplification des règles morphologiques. Mais dans les langues à accent libre, où par définition la place de l'accent dépend *toujours* de la

morphologie, le rôle de la grammaire dans les déplacements d'accent est omniprésent, et son étude exige des outils méthodologiques qui n'avaient pas encore été élaborés au XIX^e siècle.

Un progrès décisif fut fait à la fin du siècle avec l'article de Ferdinand de Saussure « Accentuation lituanienne » (Saussure 1896). La « loi de Saussure » explique des faits complexes concernant la place de l'accent dans la synchronie d'une langue à accent libre, le lituanien, par un déplacement simple. Elle établit qu'à un certain moment de l'histoire de cette langue, partout où la syllabe accentuée originelle était non-aiguë (circonflexe ou brève) et la suivante aiguë, l'accent s'est déplacé de la première sur la seconde.

Cette loi expliquait de façon évidente la multiplicité des paradigmes accentuels en lituanien. Elle démontrait que dans les noms les paradigmes (2) et (4) dérivent de (1) et (3) respectivement, et que dans les verbes l'accent post-radical dérive de l'accent radical :

- rankà* (2) “main” < **r'añká* place de l'accent comme dans *kója* (1) “pied”, ton comme dans *rañkq* (acc.) ;
dienà (4) “jour” (instr.) < **d'iěná*, place de l'accent comme dans *gálva* (3) “tête” (instr.), ton comme dans *diěnq* (acc.) ;
laikýti “tenir” < **l'aĩkýti*, place de l'accent comme dans *ráižyti* “graver”, ton comme dans *laĩko* (prés. 3 sg.).

De là Saussure peut conclure qu'il n'existait, avant ce changement, que deux paradigmes accentuels pour les noms : 1 (immobile) et 3 (mobile), et qu'un seul (immobile) pour les verbes.

Les deux présupposés de cette loi sont bien connus, et n'étaient pas contestés à l'époque. Ce sont deux changements non accentuels qui ont dû se produire après le déplacement d'accent décrit par Saussure. Tous deux concernent des traits prosodiques oppositionnels (non accentuels) : la quantité et le ton. Le premier chronologiquement est un changement de quantité, décrit par la loi de Leskien (1881) : abrègement des syllabes finales aiguës. Le second concerne le ton : la neutralisation des tons inaccentués (NTI) : les oppositions tonales, qu'on suppose présentes originellement dans toutes les syllabes, accentuées ou non, ont été neutralisés en position inaccentuée. Les processus d'ensemble peut être représenté comme suit (les signes ~

et ´ marquant les tons indépendamment de l'accent, et ' l'accent indépendamment des tons) :

**r'añká* > (Saussure) **rañk'á* > (Leskien) **rañk'a* > (NTI) *rankà*

La découverte de la loi de Saussure a eu une importance décisive pour le développement de l'accentologie historique balto-slave dans la période suivante. Pour la première fois un déplacement d'accent particulier dans une langue à accent libre était expliquée par des tons préexistants. Or, comme nous l'avons vu, les traits oppositionnels, y compris les tons, trouvent facilement leur place dans les lois phonétiques de la méthode historico-comparative traditionnelle, tandis que l'accent, en tant que trait contrastif, semble s'y plier difficilement. Si la place de l'accent elle-même peut s'expliquer par les tons, alors l'accent se range sous la loi commune, et aucun renouvellement des méthodes n'est nécessaire pour l'étudier. C'est ce qui explique que, dans la première moitié du XXe siècle, de nombreux linguistes ont été enclins à expliquer *tous* les déplacements d'accent dans le domaine balto-slave par des tons sous-jacents.

Cette tendance reposait sur une interprétation erronée de la loi de Saussure, puisque cet auteur, tout en expliquant un certain déplacement d'accent particulier par les tons, soulignait en même temps l'indépendance originelle de ces deux traits. Son explication par le ton ne concernait pas *tous* les paradigmes accentuels du lituanien, mais seulement certains d'entre eux : (2) et (4), issus le premier de (1), le second de (3). Mais la différence entre les paradigmes immobiles et mobiles : (1) *kója, kójq* vs. (3) *galvà, gálvq* restait antérieure à l'action de la loi et indépendante des tons.

Une curieuse pratique terminologique souligne l'ampleur du malentendu. De nombreux accentologues du XXe siècle ont employé le terme « loi de Fortunatov et Saussure », supposant par là que deux chercheurs, F. de Saussure (1896) et F.F. Fortunatov (1897) ont découvert au même moment et indépendamment l'un de l'autre la même loi, que beaucoup plus tard une encyclopédie (Filin 1979, 380, s.v. *Fortunatov*) devait décrire sommairement comme « loi de déplacement de l'accent du commencement à la fin du mot » (sic : *peredviženje udarenija ot načala k koncu slova*).

Il est bien vrai que les deux savants ont décrit un déplacement d'accent d'une syllabe non aiguë, c'est-à-dire circonflexe ou brève (mais pas

nécessairement à l'initiale du mot) à la syllabe suivante si celle-ci est aiguë (mais pas nécessairement finale). Mais les différences entre les deux sont énormes :

1. Datation du déplacement : Saussure le rapporte à un moment particulier de l'histoire propre du lituanien (« à une certaine période antédialectale, du reste indéterminée »), Fortunatov à un passé balto-slave lointain (*v litovsko-slavjanskom jazyke*).
2. Son extension : en conséquence, Saussure considère le lituanien, et rien d'autre. Il n'a jamais dit un mot d'une action de cette loi dans aucune autre langue. Fortunatov l'applique à l'ensemble des deux familles balte et slave.
3. La méthode : Saussure n'utilise que des matériaux du lituanien moderne (y compris ses dialectes), si bien qu'il ne s'appuie que sur des faits indubitablement attestés : les formes modernes qui ont subi le changement montrent son résultat, d'autres emplois des mêmes morphèmes mettent en évidence la configuration tonale antérieure. De ce fait la théorie est presque irréfutable (à moins de mettre en question ses deux présupposés : la loi de Leskien et l'existence de tons en syllabe inaccentuée, ce qui sera cinquante ans plus tard la position de Jerzy Kuryłowicz).

Au contraire Fortunatov compare le « lituano-slave », déduit de la comparaison entre le lituanien et diverses langues slaves, avec l'« indo-européen », vu à partir du grec et du sanskrit. Dans un domaine si vaste et sur une période si longue les certitudes sont rares. Bien des reconstructions concernant la place de l'accent et, plus encore, les tons sont douteuses. C'est particulièrement vrai pour le slave, puisque aucune langue slave, sauf le slovène pour quelques formes, ne donne un témoignage *direct* des tons anciens, et que ceux-ci doivent être reconstruits sur la base de la quantité (slave du Sud et de l'Ouest) et / ou de la place de l'accent (slave du Sud et de l'Est). Tout au long du XX^e siècle de nombreux faits de ton, de quantité ou d'accent utilisés comme preuves par Fortunatov ont été contestés sur la base de matériaux nouvellement découverts ou d'interprétations nouvelles, alors que personne ne peut contester les matériaux utilisés par Saussure.

Tout ceci nous amène à une conclusion simple : la loi de Saussure est *vraie*, celle de Fortunatov est *fausse*.

Au cours du demi-siècle suivant la plupart des slavistes, bien que se référant à l'autorité des deux savants, suivirent en fait non pas le sentier sûr ouvert par le premier, mais la route large, mais dangereuse tracée par le second. Ils eurent tendance à expliquer la plupart des déplacements d'accent (en diachronie) et des alternances d'accent (en synchronie) par les caractéristiques tonales présumées des syllabes en cause. Puisqu'il y avait de nombreux faits de ce genre, on devait aussi supposer de nombreux tons différents pour la langue ancienne. C'est ce que Roman Jakobson (1963) a appelé plaisamment : « un ciel aux nombreuses étoiles » (*mnogozvezdnoe nebo*). Toute particularité d'accent ou de quantité dans les langues slaves modernes devait être expliquée par la « métatonie », c'est-à-dire par d'anciennes alternances de tons causées par de plus anciens changements de ton. Les accentologues de cette tendance, surnommés par Hamm (1937) l'« école métatoniste », ont prolongé jusqu'au milieu du XX^e siècle (ou même au-delà) la méthodologie des néo-grammairiens, qui dans d'autres domaines était obsolète. Ils ont contribué à rendre l'accentologie « ésotérique » et rébarbative pour de nombreux chercheurs.

Après 1950, de nouvelles méthodes se font jour dans ce domaine, car on s'aperçoit que la formulation de nouvelles lois phonétiques de plus en plus complexes et la postulation de nouveaux tons et métatonies est une voie sans issue : Jakobson (1963) rappelle à ce sujet l'adage médiéval : « *Entia non sunt multiplicanda* ». On commence à sentir confusément, bien qu'à cette date ces distinctions n'eussent pas encore été nettement formulées, que dans une langue à accent libre (comme l'indo-européen ancien, le slave commun, les langues slaves du Sud et de l'Est, le lituanien) la place de l'accent n'est pas conditionnée phonologiquement, mais grammaticalement. Les déplacements d'accent qui peuvent se produire dans ces langues, sauf quand ils affectent d'un seul coup l'ensemble de tout le système, ne sont donc pas imputables au jeu de « lois phonétiques », mais bien à cette seconde espèce de changements que déjà les néo-grammairiens avaient définis comme « analogiques ».

Si, sous nos yeux, dans la conjugaison du verbe russe *zvonít'* « sonner, téléphoner » les formes des 3 personnes du singulier *zvonjú*, *zvoníš'*, *zvonít* avec accent fixe désinentiel (recommandées, mais en vain, par les puristes) sont en train d'être remplacées par les formes *zvonjú*, *zvoníš'*, *zvonít* avec accent mobile (universellement employées), c'est parce qu'il existe un grand

nombre de verbes en *-it'* à accent mobile (comme *xodit'* « marcher ») qui exercent une influence analogique sur ceux à accent fixe, selon le principe :

xožú : *zvonjú* = *xódiš'* : *x*
x = *zvóniš'* (remplaçant l'ancien *zvoníš'*)

Le principe n'est donc pas différent de celui qu'on observe traditionnellement dans les phénomènes segmentaux, soit par exemple en russe avec l'extension de l'alternance *o / a* dans la formation des verbes imperfectifs en *-ivat'* :

ugovorít' : *ugovárvat'* = *ospórit'* : *x*
x = *ospárvat'* (remplaçant l'ancien *ospórvat'*)

Mais en matière d'accent les actions analogiques concernent généralement des masses considérables de lexèmes, parce que l'accent est présent dans tous les mots de la langue, alors que chaque phonème ne se rencontre que dans certains d'entre eux. D'autre part, alors que les lois phonétiques agissent pendant une période très courte, les changements analogiques, surtout ceux concernant l'accent, continuent leur action souvent pendant plusieurs siècles (c'est le cas pour le déplacement d'accent dans les verbes russes en *-it'* mentionné ci-dessus, cf. Voroncova 1959). Quand on étudie une évolution dont les documents ne permettent pas de retracer les étapes (ce qui est souvent le cas pour l'accent, puisque sa place n'est pas toujours notée dans les textes), on se trouve donc en présence de mouvements massifs et considérables, qui pourtant ne sont pas l'effet de lois phonétiques, et pour l'étude desquels des concepts spéciaux doivent être forgés.

Dès la fin du XIX^e siècle (Hirt 1895 et Saussure 1896, article déjà cité) on avait remarqué des correspondances entre les mouvements d'accent dans la déclinaison sanskrite et grecque d'une part, balto-slave de l'autre. Toutes ces langues connaissent d'une part des noms à accent fixe radical, de l'autre des noms à accent différent (non-fixe radical). Pour ces derniers des différences apparaissent d'une langue à l'autre : ils ont en sanskrit et grec un accent mobile s'il s'agit de noms athématiques : gr. : *póda* (gén.), *podós* (acc.) « pied », et un accent fixe désinentiel dans les autres cas : gr. *hodón* (acc.), *hodoũ* (gén.) « route » ; en lituanien, l'accent mobile dans tous les cas : lit. *gálvq* (acc.), *galvõs* (gén.) « tête ». Mais ces différences n'empêchent pas de noter une ressemblance générale entre les systèmes accentuels de ces diverses langues, qui connaissent tous l'opposition de

deux paradigmes accentuels, et suggèrent à l'évidence l'existence d'un rapport génétique entre eux. Ce rapport n'avait pas été vraiment expliqué : Saussure (1896, 163) déclare qu' « il est malheureusement difficile de dire le caractère de cette loi [définissant ce rapport P.G.], car il y a des obstacles à la transformer en loi phonétique pure et simple ». Mais il avait été relevé et était à la base de la théorie couramment admise.

Après 1950, le caractère analogique, ou, si l'on préfère, morphologique, des changements d'accent dans les langues à accent libre est reconnu et permet de tirer un meilleur parti de ces observations et de bien d'autres du même type.

Une première tentative, celle de J. Kuryłowicz, dans son livre *L'accentuation des langues indo-européennes* (Kuryłowicz 1952) et dans ses nombreux autres travaux, consistant à faire table rase de toutes les lois phonétiques et de tous les rapprochements observés dans le passé (loi de Saussure, rapprochements entre indo-européen et balto-slave etc.), et à expliquer l'évolution dans les langues à accent libre par une longue succession de changements analogiques ponctuels, chacun très complexe, ne semble pas avoir eu de postérité. Comme l'écrit Thomas Olander (2006, 25–26) « while Kuryłowicz's theory of Balto-Slavic accentuation is often mentioned in the literature, it has found very little support ».

Mais un peu plus tard un livre fondamental, celui de Christian Stang, *Slavonic accentuation* (1957), devait réaliser ce que Willem Vermeer (1998) a appelé une « révolution dans l'accentologie slave ». Il ouvrait une nouvelle voie qui fut suivie par le plupart des accentologues de la deuxième moitié du siècle : ceux de l'école de Moscou, dont les initiateurs furent V.M. Illič-Svityč et V.A. Dybo, et de nombreux autres chercheurs dans toute l'Europe et l'Amérique. Comme mon but n'est pas ici d'écrire une histoire détaillée de la recherche accentologique, mais seulement de définir ses principes méthodologiques fondamentaux, je considérerai ces travaux comme un tout, malgré leurs importantes divergences.

Ils ne refusent pas les principaux acquis de la recherche du XIX^e siècle, au contraire ils les acceptent et les continuent, mais avec une compréhension plus claire du caractère morphologique de l'accent libre, et avec une méthode plus adaptée à cette conception. On peut ajouter qu'ils disposent de nouveaux matériaux philologiques et dialectologiques qui étaient inconnus au siècle précédent, et avaient été quelque peu négligés plus tard.

Dans les langues à un accent libre et à accentologie complexe, telles que l'indo-européen ancien, le grec dans toute son histoire, le lituanien, le slave commun, le slave de l'Est et du Sud, l'accent du mot est le résultat des propriétés des différents morphèmes composant le mot. Les morphèmes de ces langues possèdent des *propriétés accentuelles* (Garde 1968), appelées aussi *marques accentuelles* (*akcentnye markirovki*, Zaliznjak 1985). Tout lexème fléchi est caractérisé par une certaine *courbe accentuelle* (*akcentnaja krivaja*), c'est-à-dire une certaine disposition des places de l'accent dans les différentes formes du mot, qui permettent de définir les propriétés accentuelles du thème de chaque mot. Un ensemble de lexèmes qui ont la même courbe accentuelle (c'est-à-dire dont les thèmes ont des propriétés accentuelles identiques) est appelé un *paradigme accentuel* (*akcentnaja paradigma*).

La classification accentuelle des lexèmes (sinon le nom même de paradigme accentuel) avait été utilisée pour les noms lituaniens, divisés en quatre classes, depuis l'époque de Kurschat (1876). Stang introduit un schéma semblable pour tous les mots fléchis du slave, noms et verbes, divisés en 3 paradigmes : *a* (accent fixe sur le thème), *b* (originellement accent fixe sur la syllabe post-thématique) et *c* (accent mobile entre les deux extrémités du mot). Cette classification, généralement acceptée aujourd'hui, a plusieurs avantages :

- 1) elle est basée sur la place de l'accent, et non pas sur les « intonations » (les tons). Conformément à la doctrine de Saussure, ces deux traits prosodiques sont en principe mutuellement indépendants, même si dans l'histoire le ton a pu avoir une influence sur la place de l'accent. Stang (1957, 167–172) réduit considérablement le nombre des faits d'accent explicables par la métatonie. Il retient seulement le néo-aigu, qu'il considère comme la conséquence, et non la cause, d'un déplacement d'accent. Ses successeurs sont allés plus loin encore dans cette direction. On n'a plus besoin d'un *mnogozvezdnoe nebo* ;
- 2) elle a un caractère morphologique, et non phonologique, puisqu'elle est basée sur les propriétés du thème lui-même, en tant qu'élément grammatical, et non sur le ton de telle ou telle syllabe ;
- 3) elle est valable pour toutes les catégories grammaticales du slave (nom et verbe), et parallèle, bien que non identique, à la classification lituanienne traditionnelle. Elle a donc facilité l'étude de la relation

entre les deux systèmes, qui a été réalisée principalement par l'école de Moscou, avec la découverte de la loi de Dybo (Dybo, Illič-Svityč 1963) et la comparaison détaillée des systèmes nominaux (Illič-Svityč 1964).

Mais ce sont tous les morphèmes, et non pas seulement les thèmes ou les racines, qui possèdent des propriétés accentuelles, c'est-à-dire qui peuvent avoir une influence sur la place de l'accent dans le mot. De grands efforts ont été consacrés à la définition des diverses classes accentuelles de suffixes et des désinences (notamment Dybo 1981; Zaliznjak 1985).

La définition des classes accentuelles de morphèmes dans les langues à accent libre a été utilisée dans l'accentologie historique, mais elle a ses racines dans la synchronie. Elle doit nécessairement commencer par l'analyse du comportement accentuel des divers morphèmes dans chaque langue à accent libre. Ainsi les progrès de l'accentologie synchronique et diachronique ont été parallèles.

Naturellement les découvertes de Stang lui-même et de ses nombreux successeurs ne concernent pas seulement le schéma général décrit ci-dessus, mais tous les détails de l'analyse des faits particuliers, et leurs résultats, comme nous le savons tous, sont loin d'être identiques. Cette complexité et ces désaccords ont, depuis un demi-siècle, ouvert la voie à des polémiques passionnées et à de nouvelles découvertes, et la laissent toujours largement ouverte aujourd'hui. En tout cas ces méthodes ont eu pour résultat un renouveau de la recherche accentologique.

Le groupe des langues indo-européennes à accent libre hérité (le balto-slave, mais aussi le sanskrit et le grec) est resté le point d'application principal de ces méthodes, mais les conditions de son application peuvent se retrouver dans d'autres domaines. Elles peuvent être appliquée à d'autres langues à accent libre : indo-européennes comme l'anglais (cf. Fudge 1984) ou appartenant à d'autres familles, comme le caucasien occidental (cf. Dybo 1977).

Nous concluons que l'accentologie est spécifique même dans son histoire : elle a connu une période de stagnation dans la première moitié du XX^e siècle, et un renouveau dans la deuxième. Pour les autres domaines de la linguistique historique ce fut plutôt le contraire.

Qu'en est-il, qu'en sera-t-il de l'accentologie du XXI^e siècle ? La réponse à cette question appartient à de nouvelles générations de chercheurs.

AKCENTOLOGIJOS SPECIFIKA

Santrauka

Akcentologija (ypač diachroninė) dažnai laikoma ezoteriniu dalyku, o jos tyrimai, palyginti su kitomis ide. kalbų istorinės ir lyginamosios kalbotyros sritimis, yra kiek atsilikę. Taip yra todėl, kad ilgą laiką buvo taikomi XIX a. kalbininkų, taip pat ir jauna-gramatikų, daugiausia siekusių formuluoti fonetinius dėsnius, metodai – tinkamesni opozicinių (tiek segmentinių, tiek prozodinių), o ne kontrastinių prozodinių požymių (tokių kaip, pvz., kirtis) pakitimams nagrinėti. Šitai buvo įmanoma pastebėti tik bendrus visos akcentinės sistemos pakitimus, pvz.: kirčio fiksaciją (lotynų k.), kirčio vietos apribojimą (graikų k.), bendro pobūdžio kirčio perkėlimo dėsnius (štokavų tarmė); taip pat kai kuriuos retus kirčiavimo nulemtus segmentinius pakitimus (Vernerio dėsnis), tačiau laisvojo kirčio kalbose kirčiavimą daugiau lemiant ne fonologijai, o morfologijai, šia metodika nebuvo įmanoma aprašyti ir paaiškinti daugumos tokio tipo kalboms būdingų reiškinių.

Svarbiausias minėtojo metodo pasiekimas buvo „Saussure'o dėsnio“ atradimas 1896 m. Tai klasikinio tipo fonetinis dėsnis, kuriuo pirmąsyk paaiškintas visą kalbos (lietuvių) sistemą apimantis tam tikro prozodinio opozicinio požymio (priegaidės) nulemtas kirčio perkėlimas. Netikėta šio atradimo (taip pat ir jo pseudodvynio – visiškai kitokio, bendresnio ir mažiau pagrįsto, „Fortunatovo dėsnio“ – paskelbimo 1897 m.) pasekmė buvo tai, kad XX a. pirmojoje pusėje dauguma akcentologų bandydavo priegaidžių skirtumais paaiškinti *bet kokį* kirčio perkėlimą. Kadangi „laisvojo“ (t. y. morfologiškai nulemto) kirčio kalbose gali įvykti daugybė kirčio perkėlimų, tekdavo postuliuoti ir daugybę priegaidžių pasikeitimo (metatonijos) atvejų, kurių rezultatas turėjo būti daugybės priegaidžių sistema. Todėl šie mokslininkai buvo pavadinti „metatonininkų mokykla“ (Hamm), o jų postuliuojama sistema – „daugiažvaigždžių dangumi“ (Jakobson).

Aptartasis periodas baigėsi XX a. viduryje, pasirodžius Kuryłowicziaus (1952) ir Stango (1957) veikalams. Abu autoriai suprato, kad laisvojo kirčio kalbose fonetiniais dėsniais visko paaiškinti negalima ir, kadangi kirčiavimas šiose kalbose susijęs su morfologija, pagrindinį vaidmenį jose turį atlikti analoginiai pakitimai. Kuryłowiczius bandė paneigti visus – net ir geriausiai pagrįstus – fonetinius dėsnius ir viską aiškinti analogija. Nepaisant daugelio vertingų pastabų, toks metodas nieko nedavė ir nesulaukė gausnių pasekėjų. Stangas, priešingai, neatsisakė daugumos XIX a. fonetinių dėsnių, taip pat ir Saussure'o, tačiau laisvojo kirčio sistemos tyrimą papildė morfologijos duomenų ir analoginių kitimų analize. Jo knygoje nubrėžtomis gairėmis sekė visi vėlesni akcentologai, taip pat ir pirmaujanti Maskvos mokykla bei daugelis kitų Europos ir Amerikos mokslininkų. Nuo tada ne tik buvo atrasta naujų fonetinių dėsnių

(visų pirma Dybo dėsnis), bet, svarbiausia, įsitvirtino požiūris, kad akcentologijoje analoginiai, t. y. morfologijos nulemti, pakitimai yra ne retesni už fonetinius, be to, priešingai nei pastariesiems, jiems reikia ilgesnio laiko, kad įsigalėtų.

Taigi funkcinis kirčio kaip kontrastinio ir laisvojo kirčio kaip morfologijos nulemta reiškinių savitumas paaiškina specifinį diachroninės akcentologijos raidos tempą: XX a. pirmojoje pusėje ji buvo sustingusi, o antrojoje sužydėjo, tuo tarpu kitos ide. diachroninės lingvistikos sritys vystėsi daugiau ar mažiau atvirkščiai.

BIBLIOGRAPHIE

Dybo, Vladimir Antonovič 1977, Zapadno-kavkazskaja akcentnaja sistema i problema ee proishozhdenija, in *Konferencija "Nostratičeskie jazyki i nostratičeskoe jazykoznanie". Tezisy dokladov*, Moskva, 41–45.

Dybo, Vladimir Antonovič 1981, *Slavjanskaja akcentologija*, Moskva: Nauka.

Dybo, Vladimir Antonovič, Vladislav Markovič Illič-Svityč 1963, K istorii slavjanskoj sistemy akcentnyh paradig, in *Slavjanskoe jazykoznanie. Doklady sovetsoj delegacii. V s'ezd slavistov. Sofija 1963*, Moskva: Izdatel'stvo AN SSSR, 70–87.

Filin, Fedot Petrovič (ed.) 1979, *Russkij jazyk. Ėnciklopedija*, Moskva: Sovetskaja ėnciklopedija.

Fortunatov, Filip Fėdorovič 1897, Razbor sočinenija T.K. Ul'janova: Značenie glagol'nyh osnov v litovsko-slavjanskom jazyke, *Sbornik ORJaS* 64(11).

Fudge, Erik 1984, *English word stress*, London: George Allen & Unwin.

Garde, Paul 1968, *L'Accent*, Paris: Presses universitaires de France.

Hamm, Joseph 1937, Ze studiów nad akcentem serbsko-chorwatskim. Kilka uwag metodologicznych, *Prace filologiczne* 17, 66–75.

Hirt, Hermann 1895, *Der indogermanische Akzent*, Strassburg: Verlag von Karl J. Trübner.

Illič-Svityč, Vladislav Markovič 1964, Imennaja akcentuacija v baltijskom i slavjanskom, Moskva: Nauka.

Jakobson, Roman 1963, Opyt fonologičeskogo podhoda k istoričeskim voprosam slavjanskoj akcentologii, in *American contributions to the Fifth International Congress of Slavists, Sofia, 1963*, The Hague: Mouton, 153–178.

Kacnel'son, Solomon Davidovič 1966, *Sravnitel'naja akcentologija germanskijh jazykov*, Moskva, Leningrad: Nauka.

Kiparsky, Valentin 1962, *Der Wortakzent der russischen Schriftsprache*, Heidelberg: Carl Winter.

Kurschat, Friedrich 1876, *Grammatik der litauischen Sprache*, Halle: Verlag der Buchhandlung des Weisenhauses.

Kuryłowicz, Jerzy 1952, *L'accentuation des langues indo-européennes*, Kraków: Nakł. Polskiej akademii umiejętności.

Lejeune, Michel 1947, *Traité de phonétique grecque*, Paris: Klincksieck.

Leskien, August 1881, Die Quantitätsverhältnisse im Auslaut des Litauischen, *Archiv für slavische Philologie* 5, 188–190.

Lund, Horace G. 1963, On the study of Slavic accentuation, *Word* 19, 82–99.

Martinet, André 1954, Accent et tons, *Miscellanea phonetica* 2, 13–24 (= Idem, *La linguistique synchronique*, Paris: Presses universitaires de France, 1965, 141–161).

Olander, Thomas 2006, *Accentual mobility. The prehistory of Balto-Slavic mobile accent paradigms*, Ph.D. dissertation, University of Copenhagen.

Rygaloff, Alexis 1973, *Grammaire élémentaire du chinois*, Paris: Presses universitaires de France.

Saussure, Ferdinand de 1896, Accentuation lituanienne, *Indogermanische Forschungen* Anzeiger 6, 157–166 (= *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*, Lausanne, Genève etc.: Librairie Payot & C^{ie}, 1922, 526–538).

Shevelov, George Y. 1964, *A prehistory of Slavic. The historical phonology of Common Slavic*, Heidelberg: Carl Winter.

Stang, Christian S. 1957, *Slavonic accentuation*, Oslo: I kommisjon hos H. Aschehoug & Co. (W. Nygaard) (21965, Universitetsforlaget).

Vaillant, André 1936, Le problème des intonations balto-slaves, *Bulletin de la Société de linguistique* 37, 109–115.

Vaillant, André 1950, *Grammaire comparée des langues slaves 1: Phonétique*, Lyon, Paris: IAC.

Vermeer, Willem R. 1998, Christian Stang's revolution in Slavic accentology, in Jan Ivar Bjørnflaten, Geir Kjetsaa, Terje Mathiassen (eds.), *The Olaf Broch symposium. A centenary of Slavic studies in Norway*, Oslo: The Norwegian Academy of Science and Letters, 240–254.

Verner, Karl 1875, Eine Ausnahme der ersten Lautverschiebung, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen* 23, 97–130.

Voroncova, Vera Leonidovna 1959, O normah udarenija v glagolah na *-it'* v sovremennom russkom literaturnom jazyke, *Voprosy kul'tury reči* 2, 117–156.

Zaliznjak, Andrej Anatol'evič 1985, *Ot praslavjanskoj akcentuacii k russkoj*, Moskva: Nauka.

Paul GARDE

3, avenue Laurent Vibert

F-13090 Aix-en-Provence

France

[pgarde2000@yahoo.fr]